

Exemple MOT : délivrance de CB

- ♦ La banque obéit à des choix d'organisation.
 - Les personnes qui assurent l'accueil, renseignent les clients ou les dirigent vers des collaborateurs de la banque, n'ont pas accès à la solvabilité des clients. Elles peuvent par contre savoir si une personne est un client de la banque, délivrer un chéquier ou une carte bleue...
 - Les conseillers, qui réalisent différentes opérations pour les clients (ouverture de compte, constitution de dossier de prêt, placement financier...), ont accès à leur solvabilité.
- La demande de carte bleue est prise en compte par l'accueil mais un conseiller prend le relai pour vérifier la solvabilité et proposer le cas échéant une carte de paiement à débit immédiat ou une carte de retrait.
- ♦ Toutes les phases sont réalisées par des personnes physiques avec recours à des applications informatiques interactives.

